1. Organisation et modalités de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe

a) L'auto-évaluation

L'auto-évaluation a été conduite par un groupe de pilotage pluri-catégoriel restreint qui a mobilisé différentes techniques de recueil d'informations et modalités de travail : réunions d'information, sondages sous forme de questionnaires, échanges via une plate-forme numérique et documents collaboratifs, réunions de travail en distanciel et en présentiel, conseil pédagogique… Les indicateurs APAE (Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation des Établissements) ont également été mobilisés. Le protocole sanitaire a complexifié la mise en œuvre de la démarche. La prise de poste du chef d'établissement au début de l'année de l'évaluation de l'établissement a permis de poser un regard neuf, propice à la rédaction du diagnostic mais a rendu plus complexe l'appréhension plus complète de l'évolution de l'établissement, des interactions entre ses acteurs, usagers et partenaires.

b) L'évaluation externe s'est déroulée en 3 temps :

❒ En amont de la visite :
- Les évaluateurs externes ont procédé à une analyse conjointe du rapport d'auto-évaluation et des indicateurs communiqués pour appréhender le contexte de l'établissement, identifier les lignes de force, définir les observations à conduire et bâtir le questionnaire
- Des contacts avec la Cheffe d'établissement ont permis d'organiser au mieux la visite du collège

❒ La visite s'est déroulée le 8 octobre 2021 de 8h00 à 18h00 : le trinôme d'évaluateurs externes a rencontré en premier lieu Madame la Cheffe d'établissement, visité les locaux et s'est entretenue avec des acteurs représentatifs de l'ensemble de la communauté éducative, parmi lesquels :
- Gestionnaire / Représentante du pôle administratif/ Représentant de l'équipe technique de l'établissement
- CPE/infirmière
- APE (association des parents d'élèves)
- Elèves (2 élèves de 6°, 2 élèves de 5°, 2 élèves de 4°, 2 élèves de 3°)
- Enseignants (tes)
- AEDs / AESHs
- Directrice de l'école publique

❒ La présentation du rapport provisoire et les échanges à l'occasion de la restitution en Conseil d'administration, se sont déroulés le 17 novembre, en amont de la rédaction du rapport final.

2. Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

<u>Caractéristique du territoire</u> : le collège d'Olt est situé dans la commune rurale de Puy-L'évêque (46), dans un secteur plutôt défavorisé (activité économique industrielle du bassin faible, emplois essentiellement dans l'agriculture viticole,

13,6%, et le commerce local 53,4% ; taux de chômage de la commune : 17,7% ; démographie en baisse -0,7%). Le secteur de recrutement du collège est composé de plusieurs communes dont certaines limitrophes du Lot et Garonne. Les élèves sont issus essentiellement de 3 écoles publiques (Puy-L'évêque, Duravel, Sérignac) et une école privée (Puy-L'Évêque). Le collège d'Istrie à Prayssac très proche, est à une distance de 5 km, limitant la carte de recrutement des élèves. Les lycées de secteur sont à Cahors (33km) alors que ceux de Fumel (Lot et Garonne - Académie de Bordeaux) sont à seulement 17 km.

La population scolaire (effectifs, caractéristiques du public accueilli, évolutions constatées) : Petit effectif (229 élèves en 2020-2021) en baisse régulière (- 7,3% en 2020). Population scolaire accueillie hétérogène et avec un IPS (indice de position sociale) moyen plutôt faible. A noter que l'Etablissement accueille des jeunes de l'IME (institut médico-éducatif) de Vire sur Lot et de nombreux enfants de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV).

La structure de l'établissement : 8 à 9 divisions avec une moyenne de 25 à 27 élèves par classe. On constate une stabilité des équipes enseignantes et des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) ; en revanche, un turn-over important des chefs d'établissement.

Les bâtiments, les locaux et les équipements (état des lieux, problématiques, restructurations passées ou programmées) : collège ancien mais bien entretenu. Structure à l'organisation spatiale vieillie, ce qui génère des problématiques de gestion des flux d'élèves et quelques incohérences : bureau de la principale éloigné des services administratifs et CDI excentré des lieux de passage des élèves. Les salles de classes sont équipées de vidéos projecteurs interactifs (VPI). Le plateau sportif est intéressant et complété par une offre de proximité (équipement municipaux : piscine)

Les moyens et les ressources humaines : 1 chef d'établissement / adjointe gestionnaire / secrétariat / CPE / AED et 2 services civiques ; 17 enseignants dont 5 en service partagé ; 7 agents (équipe technique) ; Infirmière / AS / Psy-EN + 6 AESH

3. **Mise en perspective par domaines** - *NB : le rapport ne vise pas l'exhaustivité*

❒ Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Les équipes pédagogiques s'attachent à offrir un enseignement de qualité auquel s'adossent une diversité d'options ou d'ateliers (option latin, section sportive natation, chorale, atelier théâtre, atelier vidéo, deux langues vivantes) pour enrichir le parcours des élèves.

La performance de l'établissement tend à s'améliorer depuis 2016. Les taux de réussite au DNB progressent mais avec de grandes variations. De même, la valeur ajoutée du collège fluctue selon les années (N.B : *les cohortes à flux relativement faibles sont susceptibles d'impacter ces taux à la hausse comme à la baisse).*
La population scolaire accueillie présente un profil très hétérogène avec un IPS moyen plutôt faible. Les équipes sont investies dans l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers : élèves en situation de handicap, enfants de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)… (*PPRE, PPS, PAI, PPS = 17, 4%)*

Néanmoins, malgré les efforts déployés, on constate que :

- Les taux de réussite au DNB sont variables selon les sessions (entre 78 à 89 % sur les 5 dernières années) et une valeur ajoutée baissière (/académie et /France) de – 5 % ;
- De plus, l'écart entre le taux de réussite au DNB et le taux de réussite des PCS (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles) défavorisées se creuse pour atteindre un taux à deux chiffres sur les deux dernières années.

La gestion de l'hétérogénéité est une des questions centrales identifiée dans le rapport d'auto-évaluation : les équipes pédagogiques et éducatives s'interrogeront sur la façon de mobiliser *collectivement* les dispositifs pour la différenciation pédagogique (y compris dans l'évaluation) ainsi que l'inclusion des élèves à besoins particuliers. L'objectif est de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves tout en maintenant des situations et des enjeux collectifs dans le groupe classe.

Axe à investiguer : ***Concertation***
- Mobiliser les dispositifs pour la différenciation pédagogique et l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (Axe 1 du Projet Académique : Accompagner le travail de chaque élève – Volet 3)

On soulignera la qualité des **relations entre AED, AESH et équipe pédagogique** qui favorise la prise en charge globale des élèves y compris des élèves à besoins éducatifs particuliers. Les AESH se disent très bien intégrées aux équipes pédagogiques et éducatives. En réponse à la demande exprimée au cours des entretiens, il conviendrait de définir des modalités d'échanges entre ces différents acteurs (temps spécifiques, outils, lexique commun…) afin de croiser les regards, partager les compétences pour mieux caractériser la difficulté scolaire et mobiliser des leviers communs.

Cette même dynamique pourrait être réinvestie dans la mise en œuvre et le suivi du **dispositif « Devoirs faits »** qui contribue à réduire les inégalités à l'école en proposant aux élèves des temps d'accompagnement aux devoirs au sein du collège. Le rapport d'auto-évaluation prévoit de renforcer le dispositif, essentiellement assuré par les AED et *service civique* jusqu'à l'heure, pour l'adapter aux besoins de tous les élèves : l'expertise des enseignants engagés viendra renforcer la continuité et le lien entre le dispositif et le travail en classe, en amont comme en aval. La mise en œuvre du dispositif donne ainsi l'occasion aux équipes de réfléchir collectivement à la question du travail personnel dans et hors la classe et à la place des devoirs**.** Cette

réflexion s'impose d'autant plus dans un contexte de gestion de l'hétérogénéité et de réduction des inégalités d'accès au savoir. La création d'un outil de suivi des apprentissages de type « journal des apprentissages » visera trois objectifs : faciliter les échanges entre les différents acteurs de « devoirs faits » ; rendre explicites aux élèves, aux familles les attendus des travaux demandés ; assurer le suivi des apprentissages construits sur ce temps spécifique

Axe à investiguer : ***Concertation***
- ***Partager les compétences*** *pour mieux caractériser la difficulté scolaire (Axe 1 du Projet Académique : Accompagner le travail de chaque élève – Volet 3)*
- **Approfondir la réflexion** sur le travail personnel des élèves au collège *(Axe 2 du Projet Académique : Aider chaque élève à la construction de son parcours – Volet 1)*

Le Socle Commun de Connaissances, Compétences et de Culture (SCCCC) : les évaluations de compétences se font tout au long de l'année et les résultats sont saisis sur l'outil Pronote par une partie des enseignants. Un bilan du SCCCC est réalisé par les équipes en fin de cycle 3 et cycle 4. L'évaluation du niveau de maitrise des compétences est prise en charge par groupe de disciplines qui croisent leur expertise sur les 5 domaines. Elle est coordonnée par un enseignant par domaine. L'accès est ouvert pour consultation aux parents et élèves. Les compétences numériques sont construites et évaluées au moyen de la plateforme PIX. Les élèves du cycle 4 utilisent cette plateforme, encadrés par les enseignants et le Gestionnaire d'Accès aux Ressources (GAR documentaliste). La certification pour les élèves de 3ème a bien été conduite malgré la crise sanitaire en 2020-2021. Le LSU est dématérialisé et consultable par le télé service (Educonnect). Les familles retrouvent le LSU qu'elles connaissent du 1er degré auquel s'ajoute celui de la fin du cycle 3 et celui du cycle 4, il est alimenté chaque fin de trimestre. Le suivi des acquis est donc bien formalisé.
Néanmoins, malgré ce travail porté collectivement, on relève que les élèves interviewés n'ont pas été en mesure d'identifier le SCCCC et qu'ils résument l'évaluation à l'attribution de notes (évaluation sommative). Il en va de même pour les parents d'élèves rencontrés. Ce constat interroge sur la capacité des élèves à s'impliquer dans le processus d'évaluation.
Sur ce point, la perspective de travail des équipes pourrait se définir comme suit : se réapproprier collectivement l'évaluation comme acte pédagogique, au service des apprentissages et d'une dynamique de progrès ; lever les implicites, clarifier les objectifs visés, expliciter les attendus ; évaluer les apprentissages mais surtout évaluer pour les apprentissages, en faisant de l'évaluation le premier temps d'un processus de régulation, pour le professeur comme pour les élèves ; développer les pratiques d'auto-évaluation ; inscrire les pratiques individuelles d'évaluation dans une cohérence collective ; définir les modalités d'information pour permettre à toutes les familles de disposer d'une photographie lisible des progrès et des acquis de leur enfant.

Axe à investiguer : ***Concertation***
Évaluer *pour aider l'élève à apprendre et à progresser : Réinterroger la place du* ***SCCC, outil commun au service des apprentissages, lisible et partagé*** *par tous ;*
Expliciter les attendus scolaires *pour aider l'élève à apprendre et à réussir*
(Axe 1 du Projet Académique : Accompagner le travail de chaque élève – Volet 3)

Les parcours des élèves : les 4 parcours sont travaillés de manière effective (par exemple : parcours citoyen avec une intervention multi-acteurs ; parcours santé et risques auditifs). En revanche, dans les échanges, ils ont été difficilement identifiés et les liens avec les enseignements peu explicites. Ils nécessitent une meilleure planification sur les 4 années ainsi qu'une formalisation.
Focale sur le parcours avenir : élèves et parents sont unanimes sur la qualité de l'accompagnement à l'orientation conduit par les équipes. Au regard des indicateurs APAE et afin de promouvoir l' « *ambition scolaire* », le déploiement du parcours avenir dès l'entrée au collège, en y associant les parents, semble être une priorité pour les élèves.

Axe à investiguer : ***Concertation et Ouverture***
Préparer les élèves à leur avenir : **Travailler les continuités pédagogiques** collège - lycée - enseignement supérieur ***;*** **Informer les familles** sur le rôle de l'école, son fonctionnement et ses transformations ***;*** **Associer les parents** à la lutte contre l'absentéisme ***;*** **Préparer les élèves à la mobilité** en lien avec les familles ***;*** **Permettre à l'élève** de s'emparer de tous les dispositifs d'information à l'orientation
(Axe 2 du Projet Académique : Offrir des parcours de formation ambitieux – Volet 3)

❒ Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Les élèves ont témoigné d'un sentiment d'appartenance à leur collège et de relations sociales majoritairement positives avec les pairs et avec les adultes. Ils se considèrent soutenus par leurs enseignants et l'encadrement par les Assistants d'Education (AED) est plébiscité. Une réflexion est en cours sur l'aménagement de la pause méridienne. Les tiers-lieux, la création du foyer à venir et son animation, sont très attendus des élèves. La place du CDI, lieu de vie, d'apprentissage et de culture, fera l'objet d'une réflexion spécifique.
Les représentants des parents d'élèves interviewés soulignent leur confiance dans l'école pour favoriser les apprentissages et le bien-être de leurs enfants. De leur côté, les membres de la communauté éducative s'engagent pour préserver un climat bienveillant et apaisé, dans un cadre sécurisant et agréable. Les projets portés dans le cadre d'une démarche éducative globale par le binôme CPE/Infirmière constituent une vraie plus-value pour l'établissement : les questions de prévention de la violence, prévention du harcèlement et du cyber harcèlement, l'Égalité filles garçons et la prévention des discriminations sont prioritaires dans les actions portées par le binôme et la communauté éducative. La réflexion autour de ces questions et l'opérationnalisation d'actions déjà en cours faciliteront l'élaboration d'un plan de prévention structuré et efficient dans le cadre du projet PHARE.
On note également l'engagement des agents techniques dans des projets pédagogiques (ex. projets E3D – *Etablissement en démarche de développement durable*) ou des projets communs avec les services de restauration (EPS/santé/nutrition) au bénéfice des élèves. Ces initiatives, particulièrement pertinentes, méritent d'être valorisées et pérennisées. Leur déclinaison dans les labélisations (E3D, Génération 24…) constitue une vraie plus-value pour l'établissement.
La place du CVC pourra être réinterrogée afin de favoriser la prise d'initiative des élèves.

Axe à investiguer : ***Concertation*** & ***Ouverture***
Initier les élèves à la complexité du monde : Construire le sens critique ; Favoriser l'implication citoyenne des élèves (Axe 2 du Projet académique – Volet 2)
Apprendre à respecter autrui dans un climat scolaire apaisé (Axe 1 du Projet académique – Volet 1)

❒ Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

Ce collège rural, à petit effectif, présente une équipe enseignante stable qui manifeste la volonté de travailler ensemble. En revanche, sa situation géographique et les axes de communication éloignés génèrent un sentiment d'isolement et d'éloignement de l'environnement institutionnel. La baisse des effectifs engendre un budget contraint qui accentue la difficulté à porter des projets « hors la classe ».
Le projet d'établissement n'a pas été renouvelé depuis 2018 du fait d'un turn-over important des personnels de direction. Sa réécriture associée à celle du contrat d'objectif fait partie de l'agenda du collège.
Les équipes expriment l'intention de s'engager dans des actions innovantes, voire des expérimentations, afin de mieux répondre à la diversité des publics et à leurs besoins spécifiques (Cf. Rapport d'auto-évaluation et temps de restitution).

Axe à investiguer : ***Ouverture & Concertation***
- *Encourager les initiatives et les innovations :* **renforcer les dynamiques de bassins, de réseaux, de territoires apprenants ; Valoriser les projets d'initiative locale** adossés à la recherche (PILAR) ; **Inscrire les innovations** dans des protocoles de recherche ou d'expérimentation (Axe 3 du Projet Académique : Faire vivre l'intelligence collective – Volet 2)

❒ Domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

On relève de nombreux partenaires du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) : ANPAA, CDIFF, ARS… et l'implication de partenaires dans les différents parcours : Département du Lot (Projet Educatif Départemental), Communauté des Communes VLV, Association Carrefour des sciences, CNES, PJJ, Gendarmerie ; Partenariat autres : SYDED… A l'heure actuelle, le constat d'un conseil école-collège inexistant est posé. Si cette situation relève de problématiques conjoncturelles (changement de CE et de direction d'école ; crise sanitaire), l'établissement devra se saisir de la dynamique de travail pour poser les bases de nouveaux liens constructifs et solides avec les écoles de secteur.
De même, les élèves de l'unité d'enseignement externalisé de l'IME de Vire (Institut médico éducatif) semblent peu intégrés à la vie du collège et pâtissent d'un même phénomène conjoncturel (changement complet de l'équipe de l'UEE à la rentrée 2021 et restructuration du fonctionnement de l'IME). La dynamique de projets pédagogiques et éducatifs constitue une opportunité à investir pour favoriser leur intégration à la communauté éducative et le travail avec les pairs.
Les relations avec les parents d'élèves sont globalement apaisées même si des tensions ponctuelles ont pu apparaitre. Les interactions avec l'APE sont de qualité et

constituent des relais de communication bien identifiés. Des actions du type « café des parents » « mallette des parents » seront de nature à renforcer le lien au bénéfice d'un climat scolaire serein, d'autant plus en sortie de crise sanitaire.

Axe à investiguer : ***Concertation*** & ***Ouverture***
- ***Faire vivre les continuités pédagogiques*** *de l'école au collège (Axe 1 du Projet Académique : Enseigner les fondamentaux – Volet 1)*
- **Développer les projets collectifs** inter-établissements (Axe 3 du Projet Académique : Faire vivre l'intelligence collective – Volet 2)

4. Bilan global et perspectives

La constitution du rapport d'auto-évaluation a engagé les équipes, en inter-catégoriel et avec ses partenaires, dans une dynamique pertinente d'identification des caractéristiques propres à l'établissement, de ses plus-values, d'analyse de son fonctionnement, des résultats des élèves et de la qualité de leur parcours. Ce travail collaboratif a permis de dégager des pistes d'action autour de priorités rappelées dans le présent rapport. A l'aune de l'étude du dossier d'auto-évaluation et à la suite des différents échanges avec les interlocuteurs, deux axes prioritaires émergent et sont à investiguer avec leurs leviers associés :

Pour rappel, pour chacun des domaines, une mise en perspective a été réalisée avec les axes à investiguer ainsi que les axes et volets du projet académique (Cf. Ci-dessus).

➲ **Concertation** :
- Faire vivre le CEC prioritairement sur le secteur
- Construire une réflexion globale sur la pédagogie lors de temps dédiés (Différenciation pédagogique, pédagogies coopératives – *Cf. Rapport d'auto-évaluation* – autres selon les besoins identifiés)
- Développer le dispositif « devoirs faits » en s'appuyant sur l'expertise de l'équipe pédagogique
- Engager davantage les parents dans la scolarité et les parcours de l'élève
- Améliorer la communication au sein de l'établissement et vers l'extérieur
- Réinterroger la place du SCCCC, outil commun un service des apprentissages, lisible et partagé par tous

➲ **Ouverture** :
- Organiser les parcours éducatifs sur les 4 années
- Donner au CDI une place centrale et en faire un lieu d'ouverture culturelle
- Travail à mener auprès des familles sur l'orientation (*ambition scolaire ; lutte contre les déterminismes territoriaux)* et ouvrir les élèves le plus tôt possible à la diversité des 3 voies de formation pour un choix éclairé
- Formations ciblées (FIL…) et accompagnement par les corps d'inspection

- Poursuivre et valoriser les projets d'ouverture (culturels, EPS, Erasmus…)
- Se saisir collectivement des projets E3D, G24 (…) pour fédérer l'ensemble de la communauté éducative, valoriser le collège, s'ouvrir vers de nouveaux partenariats et l'extérieur.

5. Suivi des actions, accompagnement et formation

Le collège d'OLT entrera prochainement dans la phase d'écriture de son nouveau projet d'établissement et du contrat d'objectifs. Le présent rapport et les axes stratégiques qu'il dégage ont vocation à être ré-exploités dans ce travail. La dynamique de développement professionnel à l'échelle de l'établissement gagnera à s'inscrire dans un projet global de formation construit prioritairement autour des modalités pédagogiques favorisant la réussite de tous les élèves, dont les plus fragiles. Outre les formations proposées au Plan Académique de formation, les équipes pourront réfléchir à la mise en œuvre de formations d'initiative locale en réponse à leurs besoins par une formation contextualisée et personnalisée. Ces FIL peuvent aussi s'inscrire dans une formation de bassin si les diagnostics et les besoins sont partagés.

Autres pistes autour de l'accompagnement et de la formation (non exhaustives) :

Solliciter le Pôle d'appui pour le développement des usages du numérique et en particulier L'Edul@ab de la cité scolaire Léo Ferré qui accompagne les enseignants et personnels de direction des collèges et lycées du bassin Lot Ouest : l'EDULAB, tiers-lieu de partage de pratiques pédagogiques du numérique constitue un levier de formation et d'accompagnement à la réflexion des équipes en phase avec les axes à investiguer (Cf. Ci-dessus, paragraphes 3 et 4) et les priorités nationales que sont la maîtrise des fondamentaux, l'adaptation aux profils des élèves, l'acquisition des compétences du 21ème siècle en lien avec le SCCCC). Les modalités de *capitalisation* de l'expérience acquise et des pratiques numériques déployées pendant le confinement par les équipes peut également constituer un axe de réflexion.

Solliciter la mission académique recherche-développement, innovation & expérimentation ; Participer aux "Ateliers d'innovation pédagogique en département", animés par des professeurs et CPE experts en démarches d'innovation, afin de découvrir des pratiques et des outils et d'être accompagné dans la définition et la mise en œuvre des projets innovants ou expérimentations ; participer à la journée académique de l'innovation pour s'inspirer, échanger, bénéficier de temps de formation…

Joël BÉLY